



Motion d'actualité

Rencontre ministérielle du 22 octobre 2012

Objet de la rencontre :

- Sur-rémunération des salaires pour répondre au coût de la vie à Mayotte trois fois plus chère qu'en métropole :
 - le personnel demande de bénéficier d'une sur-rémunération de salaire de 30% en attendant la mise en place de la procédure d'indexation des salaires à Mayotte.
- Pour l'égalité de traitement des salaires :
 - le personnel demande leur rattachement dans l'organisme de CNRACL (avec la reprise de l'ancienneté) et de l'IRCANTEC pour tous les contractuels de la FPH. Les agents de la fonction publique à Mayotte demandent leur affiliation au CGOS national (création d'une antenne CGOS Mayotte) pour bénéficier des œuvres sociales.

Le Congrès Sud Santé Sociaux soutient le Syndicat Départemental de Mayotte dans son combat afin d'obtenir des droits identiques à tout agent de la FPH et à bénéficier des mêmes droits que les autres départements d'outre-mer.

Le SD Mayotte attend du congrès un engagement concret sur la situation des camarades de Mayotte.

Voté à Lille le 19 octobre à l'unanimité par le congrès